

→ Les participants étaient les mêmes qu'au lancement au mois de septembre, en l'occurrence :

le Président de la République, la Première Ministre, le Ministre de l'économie, le Ministre du budget, le Ministre de la santé, le Ministre de l'éducation, le Ministre du travail, le Ministre de l'agriculture, le Ministre de la transition écologique, le Ministre de la transition énergétique, le Ministre des solidarités, le Ministre de la transformation et de la fonction publiques, le Ministre du renouveau démocratique et porte-parole du Gouvernement, le Haut-commissaire au Plan, la Présidente de l'Assemblée nationale, le Président du CESE, les organisations patronales, les associations d'élus, les représentants des partis Modem, LaREM, Horizons, 3 syndicats (CFDT, CFTC, UNSA), le président du groupe Outre-Mer du CESE, Le Mouvement associatif, FNE, FNH, WWF, LPO, l'Unaf, France Asso Santé, Mozaïk RH, le FFJ, le Collectif Alerte, la Mutualité française, la Fondation Abbé Pierre, le Pacte du Pouvoir de Vivre, le CNCPh, les chambres consulaires (CCI France, Chambres d'agriculture, CMA France)

→ Le Président de la République a introduit la réunion en rappelant ce qu'il attend de ce Conseil national de la refondation, à savoir :

- Consolider un diagnostic exigeant
- Avoir des cadres de références communs
- Construire un plan d'action national
- Transformer l'action publique

Pour ce qui est des CNR territoriaux, il a indiqué que l'objectif « n'est pas de débattre mais de faire ». Autrement dit, bâtir une feuille de route et des plans d'actions territoriaux. Il annonce qu'un fonds d'innovation de 500 millions d'euros a été activé pour financer des plans d'actions territoriaux.

→ S'en sont suivis 3 temps d'échanges à partir de trois prises de parole de personnalités invitées :

- Biodiversité – Anne Larigauderie
- Inégalités – Camille Landais
- Dépenses publiques – Jean-Luc Tavernier

Exposés intéressants avec quelques limites. Les échanges suscités ont surtout montré que des points de nuance voire des désaccords importants existaient entre les participants.

Par exemple :

✓ Après l'exposé sur la biodiversité : prises de parole de certains membres pour inviter à bien veiller simultanément à « la souveraineté et la qualité alimentaire », « à ne pas aller trop vite pour ne pas bousculer les secteurs économiques », à ne « pas multiplier les contraintes » qui pourraient apparaître « contreproductives » pour notre développement économique. Les associations environnementales ont évidemment répondu.

✓ Après l'exposé sur les dépenses publiques, des propos de type : « veiller à ne pas creuser la dette », « risque de dérapage des dépenses côté prestations sociales », « de fortes dépenses de prestations sociales au dépend des services publics depuis de nombreuses années », « nécessité de créer de la richesse avant de penser augmenter la dépense publique dans un monde très concurrentiel »

Par ailleurs, l'exposé sur les inégalités était très macro, rien sur la grande pauvreté, rien sur le reste à vivre, rien sur le poids des dépenses contraintes, rien sur les inégalités en matière de santé, d'éducation et les conséquences des inégalités sur l'espérance de vie par ex. Cela a été dit par plusieurs représentants de la société civile, notamment du Pacte du Pouvoir de Vivre.

➔ Sur la méthode :

Nous sommes plusieurs à être intervenus pour appeler à plus de clarté, à interroger la temporalité du CNR, les conditions de réussite ou d'échec, à alerter sur le fait que tout ne pouvait pas être CNR.

Le Président de la République et la Première Ministre assument la diversité des formats de CNR et défendent ces espaces pour faire dialoguer des acteurs qui se voient rarement et pour moins fonctionner en silo.

➔ En conclusion, pour le Président

1. Rôle du CNR plénier : travailler la question de savoir comment on crée un modèle productif « sans revenir sur nos valeurs » (préservation de la biodiversité, lutte contre la pauvreté, etc.) avec, pour la suite, le besoin de travailler sur les nœuds, les points d'achoppement.
2. Pour les CNR territoriaux, notamment éducation et santé, 3 objectifs :
 - Recueillir les bonnes pratiques pour les essaimer et faire bouger les choses
 - Recueillir les points de blocage pour faire bouger la loi
 - Construire des feuilles de route partagées
3. Concernant les CNR thématiques, 3 types :
 - Jeunesse, bien vieillir et numérique = objectif de construire des feuilles de route ensemble
 - Logement, travail et modèle productif = poser un diagnostic lucide et complet pour refonder
 - Climat/biodiversité = élaborer les planifications nécessaires

➔ Pour conclure ce CR informel, entre la fatigue collective, le dossier retraite en fond des discussions, les points de désaccords assez lourds entre certains acteurs, le climat était plus tendu qu'à la rentrée. Malgré tout, il y a une belle coordination de la part des acteurs de la société civile dans les interventions et les prises de parole (acteurs CESE et acteurs Pacte notamment) qui montre l'importance de bien rester groupés pour faire entendre nos messages et s'assurer qu'ils soient pris en compte.